## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

\_\_\_\_

**CANTON DE ROYAN** 

-----

COMMUNE DE ROYAN

N° 17.047

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 10 avril, à 18 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

#### DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 avril 2017

Le 4 avril 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Annie CHABANEAU représentée par M. Alain LARRAIN

M. Yannick PAVON représenté par Mme Marie-Noëlle PELTIER

M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY

Mme Nancy LEFÈBVRE représentée

par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SPORTS »** 

**RAPPORTEUR: M. BESSON** 

**VOTE: UNANIMITÉ** 

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de plusieurs subventions sportives.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des sports en date du 08 février 2017,
- Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

. d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	3 650,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET	250,00
- USEP ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	250,00
- ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE	400,00
ST JEAN BAPTISTE	
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	850,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	800,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	91 900 00
ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	81 800,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	10 000,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	2 000,00
- GV ROYANNAISE	400,00
- 12-24-48 HEURES DE ROYAN	2 000,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME	2 000,00
ROYAN ATLANTIQUE	·
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	650,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	450,00
- L'ENFANT & L'EAU	450,00
- DEFI DES PORTS DE PECHE DE ROYAN	20 000,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	1 500,00
- AEROCLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	13 000,00
- ROC HALTEROPHILIE	5 000,00
- TAEKWONDO PAYS ROYANNAIS	200,00
- TEAMSPORT EVOLUTION	10 000,00
- ROYAN ATLANTIQUE BEACH TENNIS	7 200,00
- 17 SOUPAPES	6 000,00
- LES KRAKENS DE ROYAN	250,00

ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	115 300,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 600,00
- AROC RIDERS	1 500,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	3 000,00
- ROC BASKET	13 000,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	2 500,00
- ROC CYCLO	1 000,00
- ROC ESCRIME	1 800,00
- TOURNOI DE L'OCEAN	2 000,00
- ROC JUDO	4 000,00
- ROC KARATE	1 000,00
- ROC NATATION	12 000,00
- ROC PELOTE BASQUE	7 000,00
- ROC PLONGEE	3 000,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	12 000,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE	3 300,00
TENNIS DE TABLE	
- LES ARCHERS DU ROC	1 800,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	11 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	1 800,00
- ROYAN VTT RANDO	1 000,00
- LES RANDONNEURS DU PAYS ROYANNAIS	1 000,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- GARDEN TENNIS CLUB	22 500,00

. d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 12 avril 2017 Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO